



## FICHE PRATIQUE :

# Les documents à déposer sur la plateforme pour un dossier d'urbanisme (PC, DP, PD, etc.)

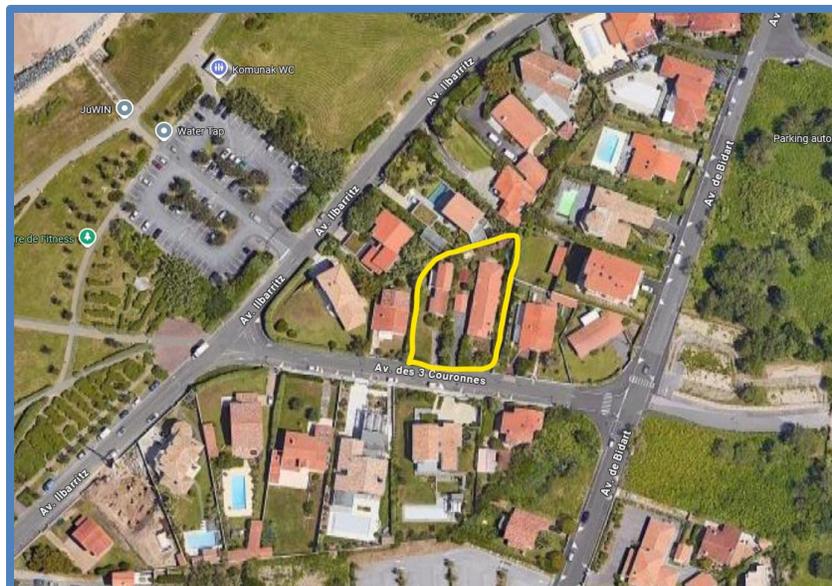
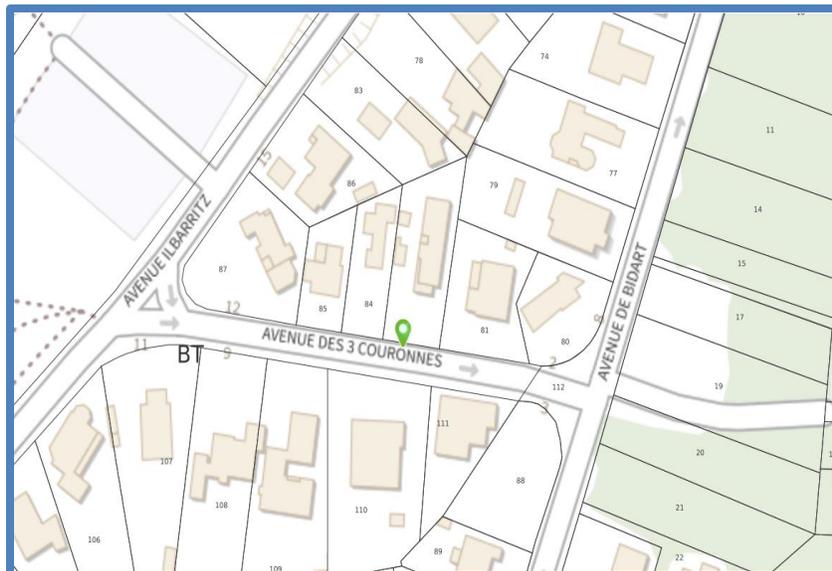
### PCMI/DP1 — Plan de situation du terrain

📍 Permet de localiser votre terrain dans la commune.

(Vous pouvez utiliser : Google Maps ou [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr))

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Les voies d'accès
- Les constructions environnantes



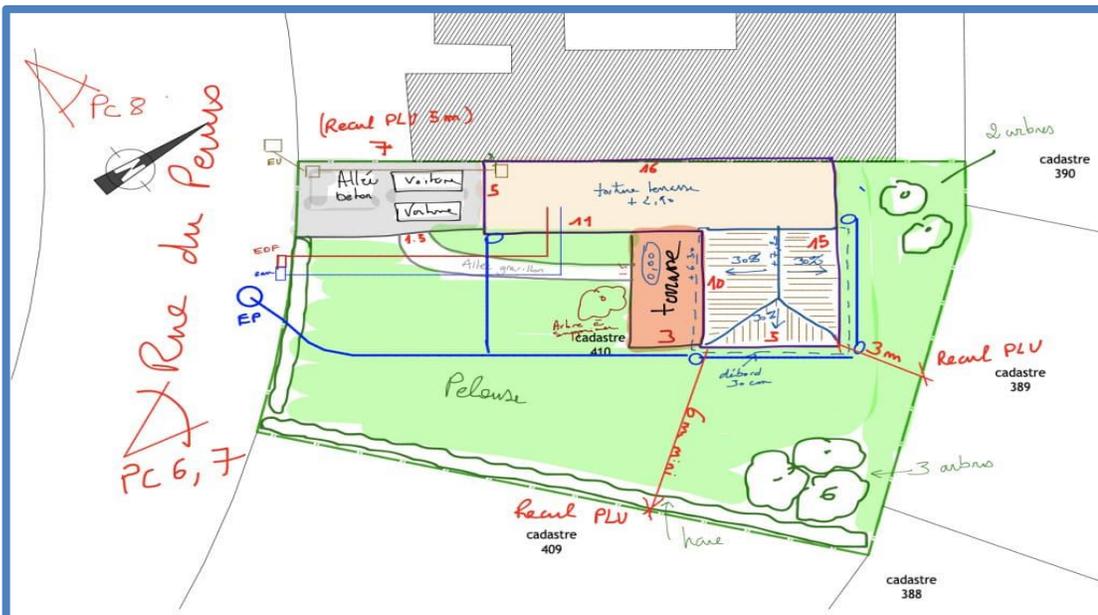
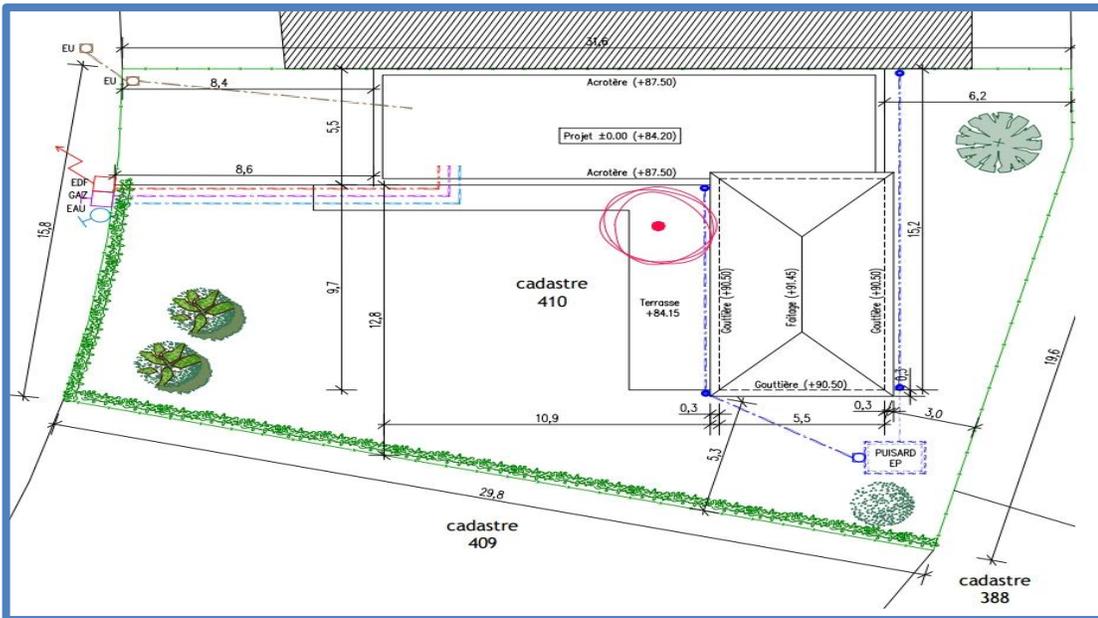
## PCMI/DP2 — Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier

🏠 Montre l'implantation de votre projet sur le terrain.

(Pour une DP possibilité de dessiner sur un plan cadastral)

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Limites du terrain
- Implantation de la ou des constructions
- Distances par rapport aux limites
- Voiries, accès, plantations, stationnements

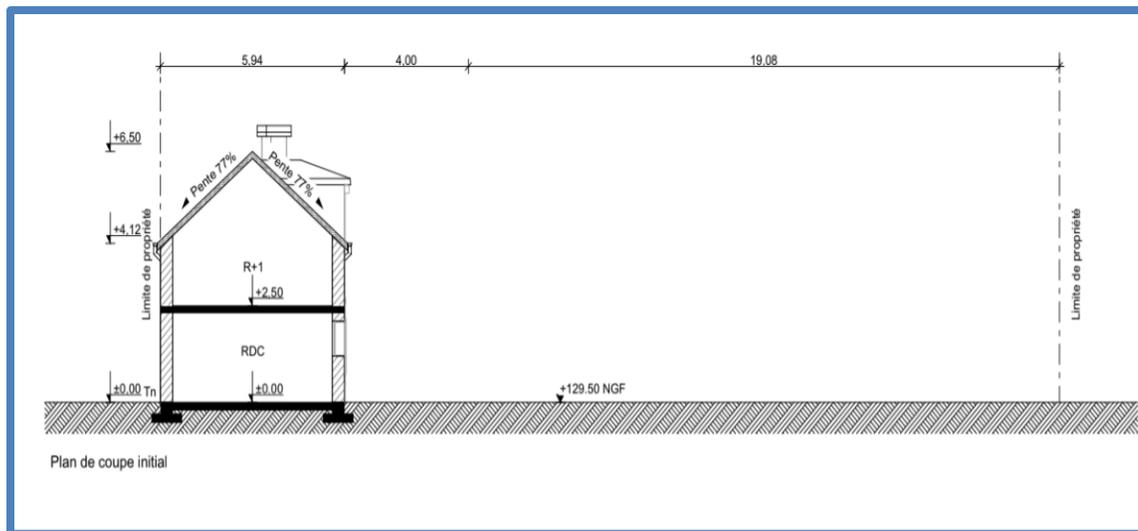


## PCMI/DP3 — Plan en coupe du terrain et de la construction

☞ Montre le profil du terrain et l'impact du projet sur le relief.

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Terrain naturel avant travaux
- Terrain après travaux
- Construction en coupe (fondations, étages...)



## PCMI/DP4 — Notice descriptive du projet

☞ Détailler votre projet dans son environnement (vous pouvez mettre également le devis)

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Présentation rapide du terrain
- Description du projet (forme, volume, matériaux, couleurs...)
- Intégration dans le paysage

Exemple pour une piscine :

**DP11**

**NOTICE DESCRIPTIVE**

**Matériaux utilisés et couleurs, Modalité d'exécution :**

- Mur de fond de la piscine en béton, enduit d'étanchéité de couleur gris clair, frotassé fin
- Dallage en pierre naturelle de Bourgogne ton pierre

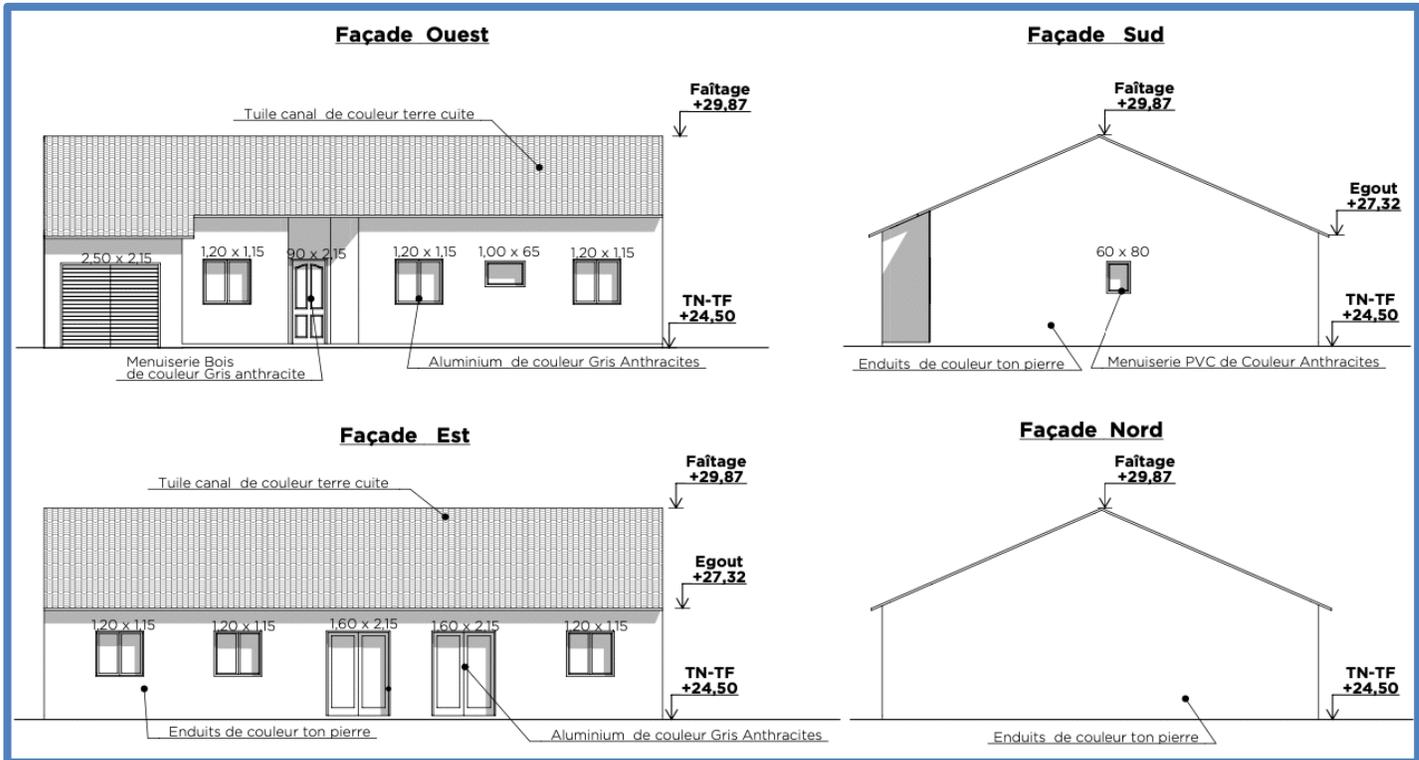
**Terrassement à l'aide d'une pelle mécanique. la terre extraite sera évacuée vers la décharge**

## PCMI/DP5 — Plan des façades et des toitures

☞ Montre l'aspect extérieur de la construction.

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Chaque façade (nord, sud, est, ouest)
- Inclinaison du toit, tuiles, fenêtres, volets...
- Matériaux et teintes utilisés



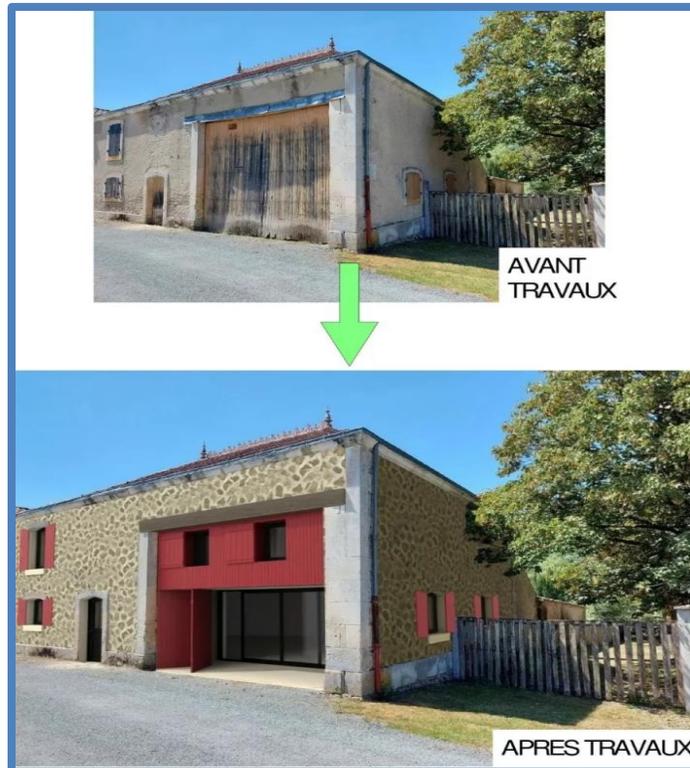
## PCMI/DP6 — Document graphique d'insertion du projet dans le site

☞ Permet de visualiser le projet dans son environnement réel. Une sorte de « avant/après ».

Vous pouvez aussi dessiner à la main sur la photo du projet dans l'état actuel.

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Photomontage du projet dans une photo existante
- Simulation 3D intégrée au site



## PCMI/DP7 — Photo de l'environnement proche

☞ Montre les constructions et végétations autour immédiat du terrain.

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Vue depuis la rue
- Constructions voisines, clôtures, arbres...



## PCMI/DP8 — Photo de l'environnement lointain

☞ Montre comment le projet s'insère à plus grande échelle.

📎 Ce qu'il doit montrer :

- Paysage à moyenne ou longue distance
- Quartier, vue générale de la zone



## ► Déposer votre dossier

Votre dossier (Cerfa + pièces complémentaires) doit être déposé sur la plateforme :

<https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

### ✓ Bon à savoir

- La qualité et la clarté des documents sont essentielles pour que le dossier soit accepté.
- Certains projets peuvent nécessiter des pièces complémentaires (étude thermique, permis de démolir, etc.).

-----

### Besoin d'aide ?

Rapprochez-vous du service instructeur du [Grand Clermont](#) pour tout ce qui touche à l'instruction de votre dossier :

**Mail : [secretariatads@grandclermont.fr](mailto:secretariatads@grandclermont.fr) - Téléphone : 04 44 44 60 90 (les matins)**

*Le service urbanisme de la Mairie reste bien évidemment à votre disposition  
pour toute information complémentaire.*